

INSTRUCTEUR/TRICE SAPEUR-POMPIER

Pourquoi pas toi ?

La formation d'instructeur sapeur-pompier t'aide à évoluer dans ta vie

- ✓ Conduite de personnes
- ✓ Camaraderie
- ✓ Compétences techniques
- ✓ Élargissement des compétences sociales
- ✓ Développement personnel
- ✓ Aimer la formation d'adultes



Office cantonal du feu
Rue des Casernes 40
Case Postale 413
1951 Sion



+41 27 606 70 85



kaf-ausbildung-formation@admin.vs.ch



www.vs.ch/dzsm

INSTRUCTEUR/TRICE SAPEUR-POMPIER

Pourquoi pas toi ?



INSTRUCTEUR, UNE TÂCHE
EXIGEANTE



CONDITIONS REQUISES

Personnelles

- Bonne condition physique / en bonne santé
- Compétences personnelles et sociales
- Accord de la famille et disponibilité

En entreprise

- Disponibilité et accord de l'employeur

Professionnel

- Engagement actif et incorporation dans un corps de sapeurs-pompiers
- Être officier sapeurs-pompiers
- Expérience pratique en formation et lors des interventions

Temps consacré et engagement

- L'Office cantonal du feu (OCF) attend un engagement annuel en tant qu'instructeur dans des cours sapeurs-pompiers d'au moins 10 jours.
- Les cours de formation continue des instructeurs sont obligatoires



PROCÉDURE DE SÉLECTION

Phase 1

- L'OCF et/ou le chef instructeur organisent une séance d'information pour tous les sapeurs-pompiers intéressés.

Phase 2

- Les candidats adéquats sont examinés sur les points suivants : dossier de candidature, entretien d'embauche, rédaction, test écrit sur les connaissances techniques et exposé succinct.

Phase 3

- Une évaluation complète des candidats aura lieu dans le cadre d'un examen de trois jours. Les connaissances techniques ainsi que les compétences sociales et personnelles seront évaluées.

FORMATION ET FORMATION CONTINUE

Étape 1

- 5 jours de cours de base (méthodologie de formation/ didactique) organisés par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers

Étape 2

- Nomination au titre d'instructeur sapeurs-pompiers

Étape 3

- 5 jours de cours de formation d'instructeur en protection respiratoire

Étape 4

- 5 jours de cours de formation d'instructeur en conduite d'intervention

Étape 5

- Cours de formation spécialisée de 5 jours sur la conduite d'un événement majeur
- Diverses formations continues cantonales & suisses

